LES BRÈVES DU CCAS

N°19 SEPTEMBRE 2026

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE PRÉSIDENT DU CCAS



Chères Gabiniennes, chers Gabiniens,

L'été qui s'achève a été largement marqué par les épisodes de fortes chaleurs. Aussi, les équipes du CCAS se sont fortement mobilisées pour veiller sur les personnes les plus fragiles et maintenir le lien avec les personnes inscrites sur le registre communal. Je tiens à leur adresser mes plus sincères remerciements pour leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme. Leur action quotidienne contribue pleinement à faire vivre les valeurs de solidarité qui nous rassemblent.

Cet été fut aussi l'occasion du déménagement du CCAS dans de nouveaux locaux, situés au 4 rue Aristide Briand. Après une courte période d'ajustement, les équipes ont pleinement pris possession des lieux, retrouvé leurs habitudes et vous accueillent dans un cadre agréable, propice aux échanges ainsi qu'à la confidentialité.

Cette rentrée est également marquée par une révision des tarifs des activités seniors afin de permettre à un plus grand nombre de profiter de cette offre de loisirs.

Septembre est aussi le mois de la découverte. Ainsi, les Journées Européennes du Patrimoine et l'ouverture de la nouvelle saison culturelle rythmeront ces prochaines semaines, offrant à chacun l'occasion de découvrir les richesses de notre territoire, de s'engager ou de partager des moments de convivialité.

Je souhaite à toutes et à tous
une excellente rentrée !

Le Président du CCAS,
Maire de Gagny
Rolin Cranoly

Septembre : une rentrée marquée par des opportunités !

Pour beaucoup, septembre est synonyme de rentrée. C'est le moment de reprendre le travail ou l'école, de retrouver une routine et de se fixer de nouveaux objectifs. C'est aussi une période propice aux nouveaux projets, aux bonnes résolutions et aux envies de changement. Entre les derniers souvenirs de vacances et l'énergie d'un nouveau départ, septembre marque une transition pleine de promesses. Les 18, 19 et 20 septembre sont les Journées Européennes du Patrimoine : une occasion de découvrir les richesses culturelles et historiques de notre territoire à travers des visites et des rencontres. Le Forum des Possibles, organisé par la Maison de l'Emploi (tél. 01 56 49 22 88), le 30 septembre 2026, sera quant à lui une véritable opportunité pour construire un projet professionnel, rencontrer des acteurs de l'emploi et découvrir de nouvelles perspectives.

D'autres rendez-vous viendront également rythmer le mois de septembre : l'ouverture de la saison culturelle le 11 septembre avec le spectacle offert des Wackids, la Guinguette du lac de Maison Blanche jouera les prolongations les 18, 19 et 20 septembre pour dire au revoir à l'été et, enfin, le Gagny Color Challenge, initialement prévu le 27 juin, est reporté au 26 septembre !

Le CCAS souhaite une très belle rentrée à tous les petits comme aux grands ! Que cette nouvelle année scolaire soit placée sous le signe de la réussite, de la découverte et de l'épanouissement. À l'écoute des Gabiniennes et des Gabiniens, le CCAS reste mobilisé et continue de vous accompagner au quotidien, avec ses services et ses actions.

Pour toute information sur les actions et les événements du CCAS rendez-vous à la nouvelle adresse : 4 rue Aristide Briand ou au 01 56 49 22 40

Le nouveau congé de naissance

Depuis le 1er juillet 2026, les jeunes parents bénéficient d'un nouveau droit : le congé supplémentaire de naissance. Créé par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2026, il permet aux familles de passer davantage de temps auprès de leur enfant durant ses premiers mois de vie.

Il ne remplace pas les congés existants : il s'ajoute au congé de maternité, au congé de paternité et d'accueil de l'enfant et au congé d'adoption. Il est ouvert à chacun des deux parents, pour une naissance ou une adoption. Chaque parent peut prendre un ou deux mois de congé supplémentaire indemnisé, éventuellement fractionné en deux périodes d'un mois. Le congé est indemnisé par l'Assurance Maladie : 70 % du salaire net le 1er mois et 60 % le second mois, dans la limite des plafonds prévus par la réglementation.

Le congé doit être pris dans les neuf mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant au foyer. Les salariés effectuent une demande auprès de leur employeur au moins un mois avant la date souhaitée, qui la transmet ensuite à la CPAM.



Les nouvelles règles bancaires

À l'approche de la fin de l'année 2026, plusieurs évolutions réglementaires viennent renforcer la protection des consommateurs et moderniser les services bancaires.

Les changements officiels adoptés concernent principalement les découverts, le crédit à la consommation et les virements.

L'une des principales évolutions est l'application de nouvelles règles encadrant les découverts bancaires. Les établissements financiers devront procéder à une évaluation rigoureuse de la situation financière du client avant d'accorder un découvert ou d'en augmenter le montant.

Les nouvelles dispositions renforcent également l'encadrement du crédit à la consommation. Certains financements de faible montant ou de courte durée sont désormais soumis à des exigences renforcées. Les établissements prêteurs devront fournir une information plus claire sur le coût total du crédit, les risques d'endettement et les modalités de remboursement.

L'objectif est de permettre aux consommateurs de prendre des décisions mieux éclairées.

Le virement instantané devient progressivement un service standard au sein de l'Union Européenne. Les banques sont amenées à proposer ce mode de paiement dans des conditions tarifaires comparables à celles des virements classiques. Parallèlement, les contrôles de sécurité sont renforcés afin de limiter les erreurs de destinataire et les fraudes, notamment grâce à la vérification de la concordance entre le nom du bénéficiaire et son IBAN avant l'exécution de certains virements.

La retraite

À partir du 1er septembre 2026, les règles de départ à la retraite évoluent pour certaines générations. La réforme des retraites de 2023 est partiellement suspendue : l'âge légal de départ à 64 ans ne s'appliquera plus aux personnes nées en 1968, mais uniquement aux générations nées à partir de 1969.

Concrètement, les personnes concernées pourront bénéficier d'un départ légèrement avancé : nés en 1964 départ possible à partir de 62 ans et 9 mois ; nés en 1965 selon la date de naissance, départ entre 62 ans et 9 mois et 63 ans ; nés en 1966 départ à 63 ans et 3 mois ; nés en 1967 départ à 63 ans et 6 mois ; nés en 1968 départ à 63 ans et 9 mois.

La durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein évolue également pour certaines générations.

Les personnes ayant commencé à travailler tôt peuvent être concernées par des changements concernant le dispositif « carrière longue ».

Les conditions de départ anticipé sont ajustées pour certaines personnes nées entre 1964 et 1968. Ayant commencé à travailler avant 16, 20 ou 21 ans, il est conseillé de vérifier sa situation personnelle auprès de la caisse de retraite. Pour éviter les mauvaises surprises, il faut penser à consulter son relevé de carrière, vérifier que toutes les périodes travaillées sont bien enregistrées, anticiper les démarches plusieurs mois avant la date souhaitée de départ, utiliser les services d'information retraite pour connaître l'âge de départ et les droits.

Pour toute information, contacter l'Assurance Retraite au 3960 ou à partir de l'espace personnel sur le site internet.

Les nouvelles activités sportives seniors du CCAS

Le lundi 28 septembre 2026, le service Activités & Loisirs du CCAS propose une journée découverte des nouvelles activités sportives seniors qui seront mises en place en 2027.

Cette journée sera l'occasion de découvrir différentes pratiques adaptées à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Les participants pourront s'initier à plusieurs activités physiques favorisant la mobilité, l'équilibre, la tonicité et le bien-être au quotidien : circuit training, parcours santé, gymnastique…

Inscription obligatoire auprès du CCAS – **Téléphone 01 56 49 23 40.**
Une condition physique suffisante est requise pour participer aux activités proposées.



Nouveau : Forum Seniors

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux seniors, le CCAS organise un nouveau Forum Seniors, le jeudi 8 octobre 2026, de 10 h à 16 h à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Cette journée conviviale sera l'occasion pour les gabiniennes et gabiniens à la retraite et leurs proches de découvrir de nombreux stands d'information et de conseils autour du bien-être, de la prévention et de la qualité de vie au quotidien.

Des professionnels et des partenaires du CCAS seront présents pour répondre aux questions, partager leurs connaissances et accompagner chacune et chacun dans les démarches favorisant le bien vieillir.

Tout au long de la journée, des ateliers ludiques et pratiques seront proposés : atelier peinture pour laisser libre cours à sa créativité, sensibilisation à la sécurité au domicile afin de prévenir les risques du quotidien, prévention des arnaques pour mieux reconnaitre les situations à risque et adopter les bons réflexes.

Des démonstrations sportives rythmeront également la journée, avec des animations proposées le matin et l'après-midi pour découvrir des activités physiques adaptées et favoriser le maintien en forme.

L'après-midi, un atelier « Citoyen Sauveteur » sera organisé autour des gestes qui peuvent **sauver** une vie : apprentissage du massage cardiaque et découverte de l'utilisation d'un défibrillateur.

Venez nombreuses et nombreux partager un moment d'échanges, de découvertes et de convivialité autour du bien-être et de la prévention !

Programme détaillé du Forum Seniors : CCAS, 4 rue Aristide Briand Téléphone 01 56 49 23 40.

(inscription obligatoire auprès du CCAS le 14 septembre 2026 places limitées).

Les elles en rose : sport, santé, solidarité

À l'occasion d'Octobre Rose, le CCAS organise « LES ELLES EN ROSE », le 16 octobre 2026. Une journée placée sous le signe du sport, de la santé et de la solidarité.

Cet évènement a pour objectif de sensibiliser au dépistage du cancer du sein tout en favorisant le bien-être, l'activité physique et le partage entre les Gabiniennes et les Gabiniens. La journée débutera le matin par un programme d'activités sportives adaptées et accessibles à tous. Les participants pourront découvrir ou redécouvrir différentes pratiques favorisant la mobilité, la détente et le bien-être : **gymnastique sur chaise, taïso et yoga.** L'après-midi se poursuivra avec **une marche solidaire**, temps fort de cette journée dédiée à la mobilisation collective.

Ouverte à toutes et tous, cette marche sera l'occasion de rassembler autour d'une cause commune, d'afficher son soutien aux personnes touchées par le cancer du sein et de rappeler l'importance du dépistage.

« LES ELLES EN ROSE » est une invitation à partager un moment chaleureux, à créer du lien et à montrer que la solidarité est une force précieuse dans la lutte contre la maladie. Ensemble, mobilisons-nous pour Octobre Rose : rendez-vous le 16 octobre 2026 pour cette journée conviviale et engagée placée sous le signe du rose !

Inscription obligatoire auprès du CCAS le 21 septembre 2026 (places limitées) – Téléphone 01 56 49 23 40



Les films à découvrir

En septembre, le cinéma propose une programmation riche et variée. Venez découvrir notre sélection et profitez de ces nouveautés cinématographiques. Bonnes séances !

Les projections sont proposées, aux retraités gabiniens et gabiniennes, au Cinéma Théâtre André Malraux (2,50 € le ticket de cinéma sur présentation de la Carte Loisirs CCAS).



Mercredi 16 septembre à 14 h 30 :
« Tombé du ciel » Comédie, Famille

Ilyes mène une vie joyeuse à Roubaix. Seul problème : le bac. Après avoir échoué deux fois, c'est sa dernière chance de l'avoir. Mais un incendie survient pendant le bac blanc et on l'accuse d'en être à l'origine… Exclu de son lycée, il doit quitter son quartier et aller dans le seul établissement qui l'accepte : le pensionnat catholique de Saint-Albert-le-Grand, en Bourgogne. Entre choc des cultures et quête de rédemption, Ilyes va devoir surmonter ses préjugés… Et ceux des autres.



Mercredi 23 septembre à 14 h 30 :
«L'Inconnue» Drame, Thriller

À bientôt 40 ans, David Zimmerman est photographe mais personne ne le sait. Lors d'une fête, il repère une femme dans la foule et la suit... Quelques heures plus tard, David se réveille : il est dans le corps de l'inconnue.

Animations exceptionnelles au Club Raymond Valenet

Envie de partager un moment convivial, de rencontrer de nouvelles personnes ou simplement de passer un agréable après-midi ? Les Clubs Seniors du CCAS de la Ville de Gagny vous ouvrent leurs portes !

Tout au long de l'année, les retraités gabiniennes et gabiniens sont invités à participer à des activités variées dans une ambiance chaleureuse : jeux de société, ateliers créatifs, échanges, animations, et bien d'autres moments de convivialité.

N'hésitez plus et venez rencontrer nos référents Clubs ; vous y trouverez bonne humeur, partage et de belles occasions de créer de nouveaux liens.
Club Raymond Valenet – 46 avenue de Rambouillet – à partir de 14 h du lundi au vendredi

Club du Centre – 9 sentier des Petits Clos – à partir de 13 h 30 du lundi au vendredi

Le Club Raymond Valenet propose un service de restauration convivial, du lundi au vendredi à partir de 12 h, à destination des retraités gabiniennes et gabiniens. L'inscription est obligatoire afin de permettre une bonne organisation du service. Le tarif du repas est calculé en fonction des revenus, afin de permettre à chacun de bénéficier de ce service dans des conditions adaptées à sa situation.

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GAGNY

4 rue Aristide Briand
Tél: 01 56 49 23 40

VILLE DE Gagny

Suivez toute l'actualité de la Ville sur

IMPRIMÉ PAR LA VILLE DE GAGNY - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE